

FIND YOUR FOUR DROITS AUX SOINS DU VIH

Avec ce guide simple, trouvez vos quatre droits aux soins du NHS et sachez que vous pouvez discuter avec votre équipe de soins de santé de ce qui compte pour vous.

UN

VOUS AVEZ LE DROIT D'UTILISER GRATUITEMENT LES SERVICES DU NHS

Les soins de santé sont les soins médicaux que vous recevez pour votre bien-être physique, mental ou émotionnel. Ils sont fournis par une équipe de soins de santé qui comprend généralement différents types de médecins et d'infirmières.

En tant que citoyen britannique, vous pouvez obtenir la plupart de vos soins de santé gratuitement avec le National Health Service ou NHS (service national de santé).

Pour en savoir plus, ou si vous n'êtes pas sûr de ce que vous avez le droit de recevoir, les groupes de patients trouvés ici peuvent fournir des informations et un soutien supplémentaire.

Si vous êtes un migrant, vos droits peuvent changer en fonction de votre statut d'immigration.

DEUX

VOUS AVEZ LE DROIT DE RECEVOIR DES SOINS QUI RÉPONDENT À VOS BESOINS

Vous avez le droit de parler à votre équipe de soins de santé de ce qui est important pour vous, afin que vous puissiez travailler ensemble pour choisir les meilleurs soins pour vous.

Vous pouvez également choisir une clinique VIH où vous recevez vos soins VIH gratuitement.

Si vous n'êtes pas satisfait des soins que vous recevez, vous avez le droit d'exprimer votre avis via ce document. Pour en savoir plus sur la façon de déposer une plainte, cliquez ici.

Questions à se poser

- Ma vie quotidienne a-t-elle récemment changé d'une manière qui pourrait affecter mes besoins en matière de soins, ou l'endroit où j'ai accès à mes soins ? (Cela pourrait inclure un déménagement, des changements dans votre famille, un changement de travail)
- Ai-je reçu un diagnostic d'une autre maladie ou m'a-t-on récemment prescrit un nouveau médicament ?
- Suis-je satisfait de la façon dont mes soins sont dispensés ?
- Est-ce qu'il va y avoir un changement dans ma situation future dont je dois parler à mon équipe soignante ?

TROIS

VOUS AVEZ LE DROIT DE PARTICIPER AUX DÉCISIONS CONCERNANT VOTRE SANTÉ ET VOS SOINS

Vous avez le droit de poser des questions à votre équipe de soins, surtout si vous ne savez pas pourquoi une décision est prise.

Écrire ces questions à l'avance peut vous aider à vous sentir plus confiant lorsque vous les posez.

Vous pouvez également demander plus d'informations si vous pensez que cela vous aidera à mieux vous impliquer.

Questions à se poser

- Ai-je suffisamment d'informations sur mes options pour participer aux décisions concernant mes soins ?
- Est-ce que je comprends bien les informations qui me sont données concernant mes soins ?
- Y a-t-il des questions que je souhaite poser lors de ma prochaine consultation VIH ?
- Est-ce que j'aimerais avoir plus de temps pour examiner mes options avant de prendre une décision concernant mes soins ?
- Y a-t-il des questions que je souhaite poser lors de ma prochaine consultation VIH ?

QUATRE

VOUS AVEZ LE DROIT À LA VIE PRIVÉE ET À LA CONFIDENTIALITÉ ET VOUS ATTENDEZ DU NHS QU'IL PROTÈGE VOS INFORMATIONS CONFIDENTIELLES

Il existe des règles importantes au sein du NHS qui impliquent que les informations personnelles vous concernant, y compris votre statut VIH, doivent rester confidentielles.

Vous devrez peut-être parler à votre équipe de soins de santé de sujets plus personnels, et vous pouvez vous attendre à ce que cela reste privé.

Cela inclut également le personnel d'accueil et de soutien au sein des hôpitaux et des cliniques qui ne doit pas discuter de votre statut VIH ou de vos informations personnelles avec qui que ce soit.

Si vous pensez que votre confidentialité a été rompue, vous pouvez contacter l'un des groupes de soutien listés ici, qui peut vous aider quant à la démarche à suivre. Sinon, vous pouvez suivre ce lien et découvrir comment déposer une plainte auprès du NHS.

Comprendre la vie privée et la confidentialité Questions à se poser

- Est-ce que je sais quelles informations doivent rester privées et confidentielles ?
- Est-ce que je pense que ma confidentialité a pu être rompue par le passé ?

